

**Maîtrise d'ouvrage :** Ville de Château-Thierry, Place de l'Hôtel de ville 02400 Château-Thierry - 03 23 84 86 86

**Responsables :** **Sébastien EUGENE, Maire**

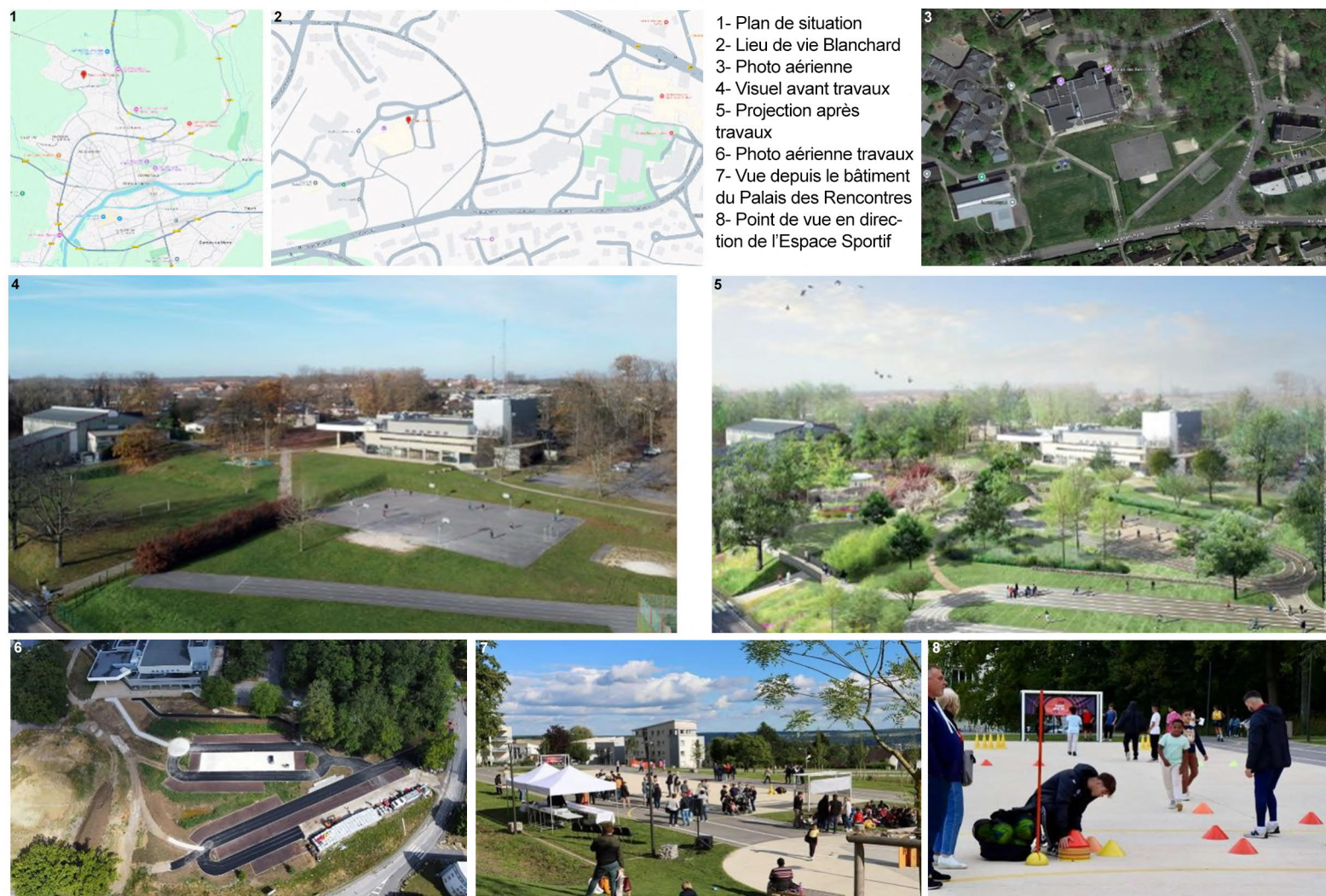
**Présentateur :** **Sébastien EUGENE, Maire**

**Organisme décisionnaire et propriétaire du site :** Ville de Château-Thierry avec le soutien financier de l'Etat, du Département de l'Aisne et de la Communauté d'agglomération de la région de Château-Thierry

**Description de l'opération :** En 2016, la Ville engage la réhabilitation du palais des rencontres situé en plein quartier prioritaire, équipement aux usages multiples : salle de spectacle d'une capacité de 645 personnes en configuration tribune et 1 200 places debout, centre social, antenne de médiathèque, espace famille, restauration scolaire. Le développement de la politique culturelle de la Ville, permis par ce réaménagement, prenant de l'ampleur notamment avec la programmation d'affiches nationales amène une problématique majeure, celle du stationnement. En effet, les emplacements de stationnement réservés sont nettement inférieurs aux besoins et ce dernier devient sauvage lors de la diffusion de spectacles amputant la qualité de vie des habitants. Parallèlement, la ville en collaboration avec le bailleur social Clésence présent sur le quartier avec 450 logements pour 1 200 habitants (FILOSOFI 2019) travaille à l'évolution de ce quartier prioritaire au travers du Contrat de Ville de Château-Thierry « Engagements Quartiers 2030 ». 4 enjeux prioritaires sont identifiés et à décliner : vers le plein emploi, mieux-vivre ensemble, la co-éducation et favoriser l'émancipation ainsi que bien vivre dans son quartier. C'est pourquoi il est décidé de construire un parking tout en préservant et développant les espaces de vie des habitants du quartier ainsi que des écoles. Un terrain de sport (pistes d'athlétisme, terrains de foot) modulable en parking est développé et permet de passer de 65 places à 244. Un espace réversible est ainsi créé. Cet espace situé au nord et sur les hauteurs de la Ville est également un espace crucial pour la gestion des eaux. Ainsi des infiltrations à la parcelle sont créées ainsi que des noues. La démarche globale consiste à pouvoir concilier les besoins en équipements tout en permettant à ces derniers de se développer et le tout dans une perspective paysagère. « Allier le beau à l'utile ». Cet équipement fera l'objet de phases ultérieures avec notamment la création d'un jardin poétique adjacent dès 2025.

**Equipe pluridisciplinaire :** Maîtrise d'œuvre : Rodolphe Chollet

## Les abords du Palais des rencontres, des espaces réversibles, CHATEAU-THIERRY (02)



- Qualité architecturale**
- La conception architecturale est inédite avec la **modularité des équipements** : espace sportif et de rencontre versus espace de stationnement.
  - L'espace aménagé s'intègre dans une **vision paysagère globale**, le lieu dominant la ville et ayant en perspective les vignes de Champagne.
- Qualité de la vie sociale**
- La Ville de Château-Thierry, Terre de jeux 2024, souhaite pouvoir **développer le sport et le sport santé** et intégrer celui-ci dans les habitudes de ses habitants. Aussi, ce nouvel espace sportif, remplaçant un terrain bitumé, est en libre accès pour tous les habitants, notamment ceux de ce quartier prioritaire de la politique de la Ville.
  - Mise en place de **5 réunions de concertations** en phase d'élaboration du projet.
  - **Mixité des publics** : Ces espaces sont utilisés par le groupe scolaire présent sur site. Les utilisateurs des gymnases et dojo voisins peuvent également utiliser ces espaces pour leur échauffement et pratique.
  - Le jardin public, intégrant un kiosque dans son centre, offrira de multiples possibilités en termes de **promenades, de repos et de jeux**.
  - Le souhait est de pouvoir **favoriser les rencontres** sur ces espaces et d'en faire un vrai lieu de convivialité.
  - Afin de permettre aux divers usagers de se stationner en temps normal, ou lors de manifestations, diverses zones de stationnement seront aménagées : un parking permanent de 89 places à proximité du Palais des Rencontres, une aire de détente végétalisée **modulable en parking temporaire** de 166 places pour l'accueil des grands événements et un parking permanent de 50 places aux abords du collège et du gymnase.
- Respect de l'environnement**
- Prise en compte de la **gestion des eaux pluviales** en favorisant les infiltrations et créant des noues afin de limiter l'impact de ces grands espaces sur toute la Ville en contrebas.
  - Les matériaux utilisés sont des **matériaux drainants** favorisant l'infiltration des eaux. Les places de **stationnement sont enherbées**.
  - **Plantation** à terme de plus de 60 arbres.
  - Cet aménagement est dans un objectif de **sobriété foncière** et de **limitation de l'expansion**.
  - Au cœur du lieu de vie Blanchard, différents équipements se situent aux abords du Palais des Rencontres : gymnase et salles de sport, écoles primaires Bois Blanchard, collège, locaux associatifs, immeubles collectifs, lotissements... Le projet vise à **créer des liens piétons entre tous ces espaces afin de les unifier** et de **favoriser les mobilités douces**.